

Congrès national du Bloc Québécois
19, 20 et 21 mai 2023
Drummondville

RAPPORT DES COMMISSIONS



À
LA GRANDEUR
DU QUÉBEC.



COMMISSION A

A9 Paragraphe 13, ajouter une phrase :

« Tout en reconnaissant les liens historiques et privilégiés qui unissent le Bloc Québécois et le Parti québécois, nous devons réunir les indépendantistes de toutes allégeances. »

Chicoutimi—Le Fjord

Porte-parole favorable : Florent Sabourin, Forum jeunesse

A30 Paragraphe 76, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons l'importance capitale de la branche francophone de l'Office national du film (ONF) dans l'histoire du cinéma québécois et mondial. Nous considérons que l'État québécois sera toujours mieux placé que l'État fédéral pour préserver le riche patrimoine culturel du Québec. Nous demandons donc que soit amendée la Loi sur le cinéma fédérale pour que soit cédée au gouvernement du Québec, s'il le souhaite, l'entièreté des studios montréalais de l'ONF, des droits d'auteur et des archives afférentes qui, dans le passé, ont été financés par les impôts des Québécois. »

Hochelaga

Porte-parole favorable : Orian Dorais, Hochelaga

A42 Paragraphe 181, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que pour que la justice puisse exercer son rôle fondamental dans notre société, il est impératif que tous les postes de juges nommés par le gouvernement fédéral soient comblés sans délai, en tout temps, afin d'éviter des bris de service, des délais déraisonnables pour les justiciables et des remises des procès déjà fixés. »

Terrebonne

Porte-parole favorable : Alec Ordon, Terrebonne

A43 Paragraphe 185, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons en une fiscalité juste et équitable. C'est pourquoi nous exigeons que les banques, géants du web, multinationales, grandes entreprises et grandes fortunes cessent d'utiliser les paradis fiscaux et contribuent au financement des services publics à la hauteur de leurs moyens. »

Joliette

Porte-parole favorable : Gabriel Ste-Marie, Joliette

A13 Paragraphe 32, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que le sport façonne notre intelligence collective et contribue à notre cohésion sociale, qu'il améliore l'estime de soi et la confiance en soi tout en réduisant la dépression et l'anxiété. Nous affirmons que le sport est à la fois un enjeu de santé publique, de culture et de cohésion sociale. Nous affirmons que le sport ne devrait relever que de la nation québécoise. »

Forum jeunesse et Louis-Hébert

Porte-parole favorable : Jean Sauvé, Charlesbourg-Haute-St-Charles

A36 Paragraphe 171, remplacer le paragraphe par :

« Nous jugeons, à défaut, qu'en matière de champs de compétence partagés, les lois québécoises devraient avoir préséance, au Québec, sur celles du fédéral plutôt que l'inverse entres autres sur les territoires considérés fédéraux tels que les ports, les aéroports, les parcs et l'ensemble des cours d'eau navigables. »

Capitale nationale

Porte-parole favorable : Simon Bérubé, Capitale nationale

A16 Paragraphe 32, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons que la préservation du peuple québécois, de la culture québécoise, de l'État québécois et de la langue française est une lutte constante et continue dans l'histoire du Québec. Nous soutenons les mesures visant à protéger l'identité québécoise et éviter une folklorisation de son peuple, de sa culture et de sa langue. »

*Châteauguay—Lacolle
Porte-parole favorable : Isabelle Ruest, Rimouski—Neigette—
Témiscouata—Les Basques*

A23 Paragraphe 63, ajouter un paragraphe :

« Nous défendons le droit fondamental à la contraception et à l'avortement. »

*Capitale nationale, Forum jeunesse et Salaberry—Suroît
Porte-parole favorable : Élisabeth Siino, Forum jeunesse*

A1 Paragraphe 2, ajouter un paragraphe :

« Nous affirmons que les Québécois et les Québécoises n'ont qu'une seule capitale nationale, et qu'il s'agit de la ville de Québec. »

*Québec
Porte-parole favorable : Simon Bérubé, Québec*

A44 Paragraphe 189, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes en faveur de limiter l'influence des sociétés conseil afin qu'elles ne puissent se substituer au travail des fonctionnaires et des élus. »

*Brome—Missisquoi
Porte-parole favorable : Sun Ghislaine Morin, Beloeil-Chambly*

A15 Paragraphe 32, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons que la défense de notre langue, de notre culture et de notre identité sont intimement liées à la protection de notre territoire, et donc que l'effacement de l'une comme de l'autre met à risque cette interdépendance. Nous croyons que la préservation de notre territoire et de notre sous-sol est indissociable de la protection des peuples, de leur cohésion sociale et de leur culture. »

*Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères
Porte-parole favorable : Shawn Vermette-Tassoni*

A25 Paragraphe 64, ajouter un paragraphe :

« Nous luttons contre toutes violences envers les femmes, incluant les féminicides et la culture du viol. »

*Forum jeunesse
Porte-parole favorable : Zachary Tremblay, Forum jeunesse*

A29 Paragraphe 75, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons que le Québec est une nation qui se construit depuis plus de 400 ans. Nous reconnaissons l'importance de l'héritage que nous ont laissé nos ancêtres.

Nous croyons que notre patrimoine dans son ensemble culturel, linguistique et religieux doit être préservé de l'effacement de notre mémoire collective. »

*Beloil—Chambly
Porte-parole favorable : Maxim Lizotte, Montmagny—L'Islet—
Kamouraska—Rivière-du-Loup*

A35 Paragraphe 168, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que l'ensemble des juges nommés par le gouvernement fédéral doivent avoir une maîtrise du français. »

Terrebonne

Porte-parole favorable : Alec Ordon, Terrebonne

A38 Paragraphe 172, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que les tribunaux et les juges du pays doivent rendre justice à partir des textes de loi adoptés par le législateur. Il ne leur appartient pas d'agir en lieu et place des législateurs démocratiquement élus. »

Louis-Hébert

Porte-parole favorable : Victor Dubuc, Louis-Hébert

A27 Paragraphe 75, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« et nous nous opposons à l'appropriation de la culture québécoise par le Canada. »

Québec

Porte-parole favorable : Simon Bérubé, Québec

A10 Paragraphe 14, ajouter un paragraphe :

« Est Québécoise toute personne qui habite au Québec et qui choisit librement de l'être. »

Portneuf—Jacques-Cartier

Porte-parole favorable : Jean Sauvé, Charlesbourg-Haute-St-Charles

A11 Paragraphe 16, ajouter un paragraphe :

« Nous, le Bloc Québécois, nous nous engageons en toute circonstance à chérir et à protéger les enfants du Québec contre toute atteinte à leur bien-être, leur épanouissement, leurs chances de succès, leur intégrité physique, psychologique et culturelle, leur accès au savoir et à l'éducation, leurs droits, leurs libertés et leur participation au devenir de la nation québécoise qui les porte. »

Portneuf—Jacques-Cartier

Porte-parole favorable : Maxim Morasse, Portneuf

A26 Paragraphe 65, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes opposés à toute forme de discrimination et demandons que les critères de subvention du Programme des chaires de recherche universitaire soient revus afin de prioriser les compétences et le mérite. »

La Pointe-de-l'Île

Porte-parole favorable : Isabel Dion, Commission de la citoyenneté

A34 Paragraphe 82, ajouter un paragraphe :

« Nous soutenons la protection et la promotion du patrimoine sous toutes les formes, entre autres historique, du Québec, mémoire de nos racines profondes et diversifiées et revendiquons la pleine gestion des fonds fédéraux destinés à ces fins. »

Alfred-Pellan et Louis-Hébert

*Porte-parole favorable : Isabelle Ruest, Rimouski—Neigette—
Témiscouata—Les Basques*

- A24** Paragraphe 64, remplacer la phrase par :
- « Nous luttons contre la misogynie et appuyons le combat pour l'égalité des femmes. »
- Repentigny*
Porte-parole favorable : Claire-Emmanuelle Beaulieu, Repentigny
- A31** Paragraphe 77, ajouter un mot après « son secteur culturel » :
- « , son patrimoine bâti »
- Lac-Saint-Jean*
Porte-parole favorable : Carole Asselin, Lac-Saint-Jean
- A3** Paragraphe 4, remplacer une phrase à la fin du paragraphe :
- « Nous devons le faire chez nous, au Québec, et nous devons favoriser une relation avec les acteurs internationaux et l'ensemble des nations du monde qui s'attendent à nous voir les rejoindre. »
- Sherbrooke*
Porte-parole favorable : Olivier Gagnon, Sherbrooke
- A22** Paragraphe 61, ajouter un paragraphe :
- « Nous luttons contre la traite d'êtres humains et la marchandisation du corps. Nous sommes contre la violence et les stéréotypes et pour la protection des dangers de la pornographie et des risques d'abus sexuels et militons contre la violence faite aux personnes. »
- Beloil—Chambly*
Porte-parole favorable : Jérémie Dubé, Beloil Chambly—Chambly

- A7** Paragraphe 12, remplacer le paragraphe par :
- « Nous pouvons être la bougie d’allumage et l’animateur d’une conversation sur une constitution québécoise reconnaissant d’emblée le droit à l’autodétermination du peuple québécois et le droit de reprendre à notre compte les juridictions confiées, sans notre accord, à l’État fédéral qui ne nous a pas servi. »
- Québec*
Porte-parole favorable : Simon Bérubé, Québec
- A12** Paragraphe 25, remplacer le mot « puzzle » par :
- « casse-tête »
- Bellechasse—Les Etchemins—Lévis*
Porte-parole favorable : Pierre-Gilles Morel, Louis-Hébert
- A4** Paragraphe 4, ajouter l'expression entre les mots « chaque tribune » et « chaque occasion »
- « , chaque élection »
- Honoré-Mercier*
Porte-parole favorable : Louise Laître, Salaberry—Suroît
- A21** Paragraphe 61, remplacer l'expression « à l'égard des femmes et des filles » par :
- « envers toute personne »
- Capitale nationale*
Porte-parole favorable : Diane Leblond, Honoré-Mercier

- A32** Paragraphe 79, remplacer le paragraphe par :
- « Nous croyons que l'ensemble de notre production artistique mérite d'avoir l'espace nécessaire pour être vu et entendu. »
- Laurier—Sainte-Marie*
Porte-parole favorable : Phoeby Laplante, Laurier—Sainte-Marie
- A33** Paragraphe 80, remplacer l'expression « tous les arts de la scène » par :
- « l'art sous toutes ses formes. »
- Jonquière*
Porte-parole favorable : Phoeby Laplante, Laurier—Sainte-Marie
- A40** Paragraphe 175, ajouter un paragraphe :
- « Nous croyons que la toxicomanie, au même titre que d'autres dépendances, est abord et avant tout un enjeu de santé publique et non de criminalité. »
- Commission politique*
Porte-parole favorable : Jean Sauvé, Charlesbourg-Haute-St-Charles
- A28** Paragraphe 75, ajouter une expression après « culture québécoise » :
- « et dans le respect des peuples autochtones »
- Saint-Hyacinthe—Bagot*
Porte-parole favorable : Pascal Langlois, Manicouagan
- A41** Paragraphe 176, retrancher le mot :
- « prudente »
- Montcalm*
Porte-parole favorable : Louise Laître, Salaberry—Suroit

- A2** Paragraphe 3, remplacer l'expression «de toutes les origines» par :
« quelles que soient leurs origines »

*Longueuil—Charles-LeMoine
Porte-parole favorable : Daniel Rochon, Papineau*

- A14** Paragraphe 32, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes favorables aux mesures renforçant la pratique d'activités physiques à tous les âges. Nous croyons qu'il est important de valoriser et privilégier une bonne santé physique et mentale par de saines habitudes de vie telles qu'un entraînement physique régulier et une alimentation saine. Nous croyons en la discipline sportive et personnelle pour accroître la fierté collective. »

*Bourassa
Porte-parole favorable : Pierre-Gilles Morel, Louis-Hébert*

COMMISSION B

B1 Paragraphe 35, remplacer le paragraphe par :

« Nous croyons que la langue française est le cœur de notre identité nationale et donc qu'elle a été, qu'elle est et sera nécessairement notre langue commune. Nous croyons que la minorité historique anglaise doit être protégée dans ses institutions historiques, mais que cela doit toujours se faire dans le souci de préserver et de renforcer le caractère national de l'État québécois, qui doit primer. Nous croyons que chaque langue autochtone leur est nationale et que leur identité nationale se doit d'être préservée. »

Beauport—Limoilou

Porte-parole favorable : Benoît Tardif, Beauport—Limoilou

B30 Paragraphe 89, remplacer le paragraphe par :

« Nous nous opposons au multiculturalisme canadien qui est incompatible avec les défis sociologiques que pose la réalité québécoise (une nation francophone en Amérique du Nord) et qui réduit la diversité à l'individualisme. Nous prônons plutôt l'adoption d'une politique de la convergence culturelle, telle que proposée par l'Institut de recherche sur le Québec, afin de protéger la laïcité, le français langue commune et les droits de la personne. »

Alfred-Pellan, Commission de la citoyenneté, Laurier—Sainte-Marie et

Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

Porte-parole favorable : Pierre Lambert, Alfred-Pellan

B6 Paragraphe 38, remplacer le paragraphe par :

« Nous voulons vivre, grandir, étudier, travailler, prospérer et être servis en français. »

Capitale nationale

Porte-parole favorable : Pierre Forest, Jonquière

B11 Paragraphe 41, ajouter un paragraphe :

« Nous appelons à ce que le Québec se bâtisse autour d'une culture de convergence définie par des valeurs communes. Nous croyons que la langue française doit être la langue de convergence et d'intégration au Québec. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Manon Gosselin, Shefford

Porte-parole favorable : Maxime Blanchette-Joncas,

Rimouski–Neigette–Témiscouata–Les Basques

B42 Paragraphe 92, ajouter un paragraphe :

« Nous estimons que celui ou celle qui fait le choix du Québec pour son éducation pose un geste fort d'attachement envers notre nation. En conséquence, nous croyons à l'instauration de mesures incitatives afin que les étudiants internationaux diplômés d'un établissement québécois, les travailleurs saisonniers et temporaires dans les régions puissent acquérir un statut de résident permanent par une voie rapide. »

Commission des circonscriptions éloignées

Porte-parole favorable : Esther Chabot, Lac-Saint-Jean

B8 Paragraphe 40, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que le français doit voir son prestige restauré en recherche et en sciences, contribuant au rayonnement et au pouvoir d'attraction des études supérieures, de la recherche, de la science et des publications spécialisées au sein des institutions d'enseignement supérieur nationales, et que des mesures incitatives en termes de processus, d'attribution de points et d'attribution de budgets réservés doivent être mis en place afin que le français soit mis en valeur en amont dans le processus qui va de la recherche fondamentale à la publication originale en passant par la traduction et jusqu'à la vulgarisation scientifique. »

Bureau national

Porte-parole favorable : Julien Valois-Francoeur, Bureau national

B7 Paragraphe 40, remplacer le paragraphe par :

« Nous voulons avoir accès à davantage de français sur Internet, sur les réseaux sociaux, sur les plateformes de diffusion en continu, à la radio, à la télévision. Nous voulons que nos étudiants, nos chercheurs et nos scientifiques puissent étudier, travailler et publier en français. »

*Rimouski—Neigette—Témiscouata—Les Basques
Porte-parole favorable : Maxime Blanchette-Joncas,
Rimouski—Neigette—Témiscouata—Les Basques*

B18 Paragraphe 52, remplacer le paragraphe par :

« Nous sommes d’avis que les convictions religieuses ne doivent d’aucune façon interférer dans les relations entre l’État et le citoyen. Nous croyons que l’État ne doit reconnaître, ni salarier ni subventionner aucun culte. Nous croyons que seule la laïcité de l’État promeut les valeurs progressistes et égalitaires des Québécois, et que seule la laïcité protège ces valeurs contre les dogmes et le fondamentalisme religieux. »

*Laurentides—Labelle, Montarville et Salaberry—Suroît
Porte-parole favorable : Jean-Philippe Molnar, Montarville*

B17 Paragraphe 51, remplacer le paragraphe par :

« Nous sommes au côté des Québécoises et des Québécois dans toutes les étapes vers une réelle laïcité de l’État et dénoncerons toute tentative du gouvernement fédéral ou de quiconque d’empêcher le Québec de se donner des lois pour protéger et promouvoir sa laïcité. Nous nous opposons au port de signes religieux par toute personne occupant une position d’autorité au sein de l’État dans l’exercice de ses fonctions. »

*Rivière-du-Nord
Porte-parole favorable : Jean-René Roy, Rivière-du-Nord*

B14 Paragraphe 43, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons qu’une formation académique en français est indispensable pour assurer la pérennité de notre langue. Nous croyons que l’accessibilité au savoir dans sa langue nationale est un droit. »

*Forum jeunesse et Mirabel
Porte-parole favorable : Jean-René Roy, Rivière-du-Nord*

B28 Paragraphe 85, ajouter un paragraphe :

« Nous nous objectons à l’inadéquation des politiques fédérales vis-à-vis des politiques québécoises en matière migratoire qui mettent en péril le français, et la culture du Québec, ainsi que les cultures et langues des peuples autochtones. »

*Forum jeunesse
Porte-parole favorable : Cloé-Rose Jenneau, Forum jeunesse*

B15 Paragraphe 48, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« La neutralité religieuse de l’État doit l’être en fait en droit et en apparence. »

*Compton—Stanstead
Porte-parole favorable: Marie-Sophie Millette, Beloeil—Chambly*

B20 Paragraphe 53, remplacer le paragraphe par :

« Nous croyons en l’égalité de tous devant la loi sans discrimination de religion ou croyance. Nous insistons sur le fait que la meilleure façon de protéger la liberté de religion, c’est que l’État n’en privilégie aucune. »

*Capitale nationale
Porte-parole favorable : Éric Ouellette, Laurier—Ste-Marie*

B41 Paragraphe 92, ajouter un paragraphe :

« Nous souhaitons que le Québec puisse obtenir le rapatriement des pouvoirs entiers en ce qui concerne les programmes temporaires en matière d'immigration »

Lac-Saint-Jean

Porte-parole favorable : Alexis Brunelle-Duceppe, Lac-Saint-Jean

B29 Paragraphe 86, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que le Québec doit adopter une assermentation à la citoyenneté. Nous croyons que Québec a l'entière légitimité d'imposer des conditions appropriées à l'obtention de la citoyenneté au Québec. »

Rivière-des-Mille-Îles

Porte-parole favorable : Jean-Denis Roy, Rivière-du-Nord

B9 Paragraphe 41, ajouter un paragraphe :

« Nous souhaitons que les communautés francophones et acadiennes bénéficient du même niveau de respect et de considération que les Québécois entretiennent à l'égard des Québécois anglophones. »

Longueuil—Saint-Hubert

*Porte-parole favorable : Georges Robichaud,
Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix*

B37 Paragraphe 92, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« et demandons que le processus d'obtention de la résidence permanente des étudiants étrangers ayant décroché un diplôme au Québec soit facilité ».

Alfred-Pellan et Commission de la citoyenneté

Porte-parole favorable : Pierre Lambert, Alfred-Pellan

B38 Paragraphe 92, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« et considérons nécessaire d'assurer une proportion d'étudiants francophones qui reflète la réalité linguistique du Québec. »

Repentigny

Porte-parole favorable : Aïcha Van Dun, Repentigny

B33 Paragraphe 91, ajouter un paragraphe :

« Nous nous opposons à l'immigration irrégulière et à ceux qui s'en servent dans le but d'affaiblir le Québec. Par le fait même, nous condamnons tout ceux et celles qui profitent de la misère humaine. »

Longueuil—Saint-Hubert

Porte-parole favorable : Jean-René Roy, Rivière-du-Nord

B36 Paragraphe 92, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« et nous nous opposons à la discrimination envers ceux qui sont francophones. »

Capitale nationale

Porte-parole favorable : Jérémy Gabriel, Louis-Hébert

Laurentides—Labelle, Montarville et Salaberry—Suroît

Porte-parole défavorable : Jean-Philippe Molnar, Montarville

B40 Paragraphe 92, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« Nous devons tout faire pour les garder et favoriser leur intégration et leur inclusion. »

Sherbrooke

Porte-parole favorable : Diane Sénécal, Montmagny—L'Islet—

Kamouraska—Rivière-du-Loup

B16 Paragraphe 50, ajouter un mot après « neutralité » :

« religieuse »

Estrie

Porte-parole favorable : Marilou Alari, Brome–Missisquoi

B12 Paragraphe 43, remplacer le paragraphe par :

« Nous sommes le bouclier de la Charte de la langue française face aux interventions et au financement fédéral visant à favoriser le bilinguisme institutionnel et le multiculturalisme au détriment du français. »

La Pointe-de-l'Île

Porte-parole favorable : Mario Beaulieu, La Pointe-de-l'Île

B21 Paragraphe 53, ajouter un paragraphe :

« La laïcité vise à assurer la liberté de conscience. »

Brome–Missisquoi

Porte-parole favorable : Éric Ouellette, Laurier–Ste-Marie

B32 Paragraphe 90, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« , particulièrement en ce qui concerne la régionalisation de l'immigration et sa rétention. »

Beauport–Côte-de-Beaupré–Île d'Orléans–Charlevoix

Porte-parole favorable : Benoît Tardif, Beauport–Limoilou

COMMISSION C

C11 Paragraphe 273, d'ajouter le paragraphe par :

« Nous souhaitons désenclaver nos régions en encourageant le développement du transport collectif public, intermunicipal et interrégional. Cela implique la création de réseaux de transports structurants. Nous valorisons le polycentrisme. »

Beauport—Limoilou et Bourassa

Porte-parole favorable: Julie Vignola, Beauport—Limoilou

Porte-parole défavorable: Anne-Claude Bossée, Beloeil—Chambly

C13 Paragraphe 277, ajouter un paragraphe :

« Notre forêt est immense, mais souvent malmenée et mal-aimée. Nous souhaitons que le Québec devienne une nation forestière, que les Québécois affectionnent leurs forêts, les considèrent à leur juste valeur et en prennent soin adéquatement. »

Commission des circonscriptions éloignées

Porte-parole favorable: Commission des circonscriptions éloignées

Porte-parole défavorable: Zachary Robert, Forum jeunesse

C5 Paragraphe 268, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons en la justice climatique. Nous croyons que la perspective écologique doit être au cœur de toute prise de décision de l'État. Nous croyons que toute politique doit attribuer aux émissions de gaz à effet de serre (GES) un prix proportionnel aux dommages qu'elles infligent à la planète. »

Saint-Jean

Porte-parole favorable: Nathan Leblanc, Saint-Jean

C35 Paragraphe 303, remplacer le paragraphe par :

« Nous affirmons qu'un Québec responsable doit assumer un rôle de « chef de file » au plan écologique car nous devons faire place à l'écologisme comme philosophie de vie et valeur fondamentale d'un Québec indépendant. »

*Longueuil—Charles-LeMoine et
Rosemont—La Petite-Patrie*

*Porte-parole favorable: Paul-André Desbiens, Pierre-Boucher—Les
Patriotes—Verchères*

C7 Paragraphe 268, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes opposés à la croissance absolue. Nous croyons en l'efficacité énergétique, la productivité et la recherche et le développement scientifique, ce qui implique simplement une décroissance de la consommation ostentatoire. Nous visons ainsi une meilleure qualité de vie plutôt que d'adhérer à des standards de vie toujours plus élevés et à la culture de la surconsommation. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable: Zachary Robert, Forum jeunesse

C28 Paragraphe 296, remplacer le paragraphe par :

« Nous croyons que la transition écologique implique également de renoncer progressivement à certains biens de consommation. Nous croyons aux principes de l'économie circulaire, sociale et solidaire et que ces principes sont au cœur de la reprise de notre pouvoir économique. Nous soutenons dès lors que les intérêts économiques collectifs sont indissociables des intérêts écologiques. »

Richmond—Arthabaska

Porte-parole favorable : Richmond—Arthabaska

C16 Paragraphe 286, remplacer le paragraphe par :

« Nous reconnaissons que les dérèglements climatiques et le déclin de la biodiversité sont causés par l'activité humaine et qu'il faut en contenir et en renverser la tendance et les effets pour contrer la crise climatique. »

*Commission politique et Portneuf—Jacques-Cartier
Porte-parole favorable: Jean Cloutier, Portneuf—Jacques-Cartier*

C17 Paragraphe 288, ajouter un paragraphe :

« Nous militons pour que l'État et ses institutions se soucient des préoccupations de leurs citoyens et de la Santé publique avant celles de tierces organisations. Nous militons pour une meilleure qualité de l'air, de l'eau et de l'environnement pour les Québécois. »

*Forum jeunesse
Porte-parole favorable: Médéric Foucher, Forum jeunesse*

C1 Paragraphe 262, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons que la jeunesse constitue l'une des plus grandes richesses du Québec, qu'elle représente l'avenir de notre nation et qu'à ce titre, elle devrait davantage être partie prenante de notre développement collectif. »

*Montarville
Porte-parole favorable : Clara Pontbriand, Montarville*

C19 Paragraphe 289, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons que les conflits et les dérèglements climatiques ont des conséquences disproportionnées sur les personnes les plus pauvres et les pays en développement dans le monde entier et que le Québec aura les mêmes devoirs que tous les états, soit d'assurer une justice climatique. »

*Longueuil—Saint-Hubert
Porte-parole favorable: Jacob Murray, Québec
Porte-parole défavorable: Jean Cloutier, Portneuf—Jacques-Cartier*

C30 Paragraphe 296, ajouter un paragraphe :

« Nous insistons sur le fait que la réduction à la source est la meilleure solution, pour lutter contre le gaspillage. Pour réduire notre consommation à la source, nous croyons qu'il est nécessaire, entre autres choses, de soutenir la lutte contre l'obsolescence programmée et les initiatives valorisant la durabilité et la longévité des biens de consommation. »

Richmond—Arthabaska

Porte-parole favorable: Jacob Murray, Québec

Porte-parole défavorable: Rémi Lebeuf, Forum jeunesse

C12 Paragraphe 275, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« Nous proposons la création d'un observatoire sur l'aluminium pour que l'énergie propre du Québec favorise la création de la richesse et d'emplois bien rémunérés. »

Jonquière

Porte-parole favorable: Mario Simard, Jonquière

C23 Paragraphe 293, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes localistes et nationalistes. Nous sommes favorables à la priorisation de la production locale et nationale répondant à nos critères sociaux et environnementaux. Ceci inclut la priorisation des produits locaux dans les critères d'appels d'offres. »

Joliette

Porte-parole favorable: Rémi Lebeuf, Forum jeunesse

Porte-parole défavorable: Jean Cloutier, Portneuf—Jacques-Cartier

C26 Paragraphe 295, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que le territoire national est d’abord une propriété collective de la nation. Nous croyons que la dépossession de notre territoire entraînerait inévitablement un déracinement culturel. Nous croyons que nos territoires du Québec ne peuvent appartenir qu’au Québec. Nous reconnaissons la déclaration des Nations Unis sur les droits des peuples autochtones. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable: Antoine Jalbert, Forum jeunesse

C33 Paragraphe 296, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que seules les institutions d’évaluation environnementales québécoises doivent avoir juridiction sur les projets déployés sur le territoire du Québec. »

Bureau national

Porte-parole favorable: Mario Simard, Jonquière

Porte-parole défavorable: Annie-Claude Bossé, Beloeil-Chambly

Paragraphe 263, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

C2

« Que cette transition soit juste et équitable pour les travailleurs et travailleuses ainsi que pour les communautés et qu'elle constitue en soi un projet de société lequel peut inciter et stimuler le peuple québécois vers la souveraineté et ce, considérant le large consensus de toutes les générations à cet égard. »

Salaberry—Suroît

Porte-parole favorable: Claudine Desforges, Salaberry—Suroît

Porte-parole défavorable : Antoine Jalbert, Forum jeunesse

C3 Paragraphe 265, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« Pour favoriser la transition auprès des PME et des gens à faible revenu, une aide financière devrait être prévue. »

Marc-Aurèle-Fortin

Porte-parole favorable: Paul-Denis Clermont, Marc-Aurèle-Fortin

C4 Paragraphe 267, remplacer l'expression « dont notre territoire regorge en abondance » par :

« dont la pollution et les dérèglements climatiques sont en train de réduire son abondance utilisable. »

Compton—Stanstead

Porte-parole favorable: Nathalie Bresse, Compton—Stanstead

Porte-parole défavorable: Jean Cloutier, Portneuf—Jacques-Cartier

C24 Paragraphe 295, ajouter une phrase :

« Nous affirmons clairement notre opposition à tous les projets de transport d'hydrocarbures et de gaz naturel liquéfié (GNL). »

Bureau national

Porte-parole favorable : Bureau national

C20 Paragraphe 290, ajouter un paragraphe :

« Nous favorisons la protection des milieux naturels et de la biodiversité. »

Montarville

Porte-parole favorable: Clara Pontbriand, Montarville

C10 Paragraphe 270, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que la densification contrôlée est un moyen concret de redonner accès à la nature. Nous croyons que les aires protégées sont nécessaires pour donner accès à la nature tout en la conservant. »

Bourassa

Porte-parole favorable: Florence Gosselin, Thérèse de Blainville

Porte-parole défavorable: Luc Charlebois, La Pointe-de-L'Île

C18 Paragraphe 289, ajouter un paragraphe :

« Nous devons donner l'exemple au monde et au Canada, que la croissance démographique dans une optique de croissance économique est une impasse écologique. »

Joliette

Porte-parole favorable: Rémi Lebeuf, Forum jeunesse

Porte-parole défavorable: Anne-Claude Bossé, Beloeil—Chambly

C29 Paragraphe 296, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons à l'État la responsabilité d'intervenir et de sensibiliser pour contrer la promotion des mauvaises habitudes de vie, notamment la malbouffe, la sédentarité, la surconsommation et le gaspillage. Il en découle des perturbations dans notre santé et notre bien-être général, ce qui surtaxe les ressources de l'État dans l'accomplissement de sa mission. »

Louis-Hébert

Porte-parole favorable: Carol Vachon, Louis-Hébert

Porte-parole défavorable: Rémi Lebeuf, Forum jeunesse

C37 Paragraphe 303, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes favorables à ce que l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les dérèglements climatiques, leurs causes et leurs répercussions actuelles et futures définissent la taxonomie verte et brune commune. Nous croyons que les consensus scientifiques doivent guider les décisions politiques. Nous croyons en la nécessité que l'État diffuse et rende accessible les éléments menant à toute prise de ces décisions. »

Laurentides—Labelle

Porte-parole favorable: Sylvie Gagnon, Laurentides—Labelles

Porte-parole défavorable: Jean Cloutier, Portneuf—Jacques-Cartier

- C32** Paragraphe 296, ajouter un paragraphe :
- « Nous croyons que les réseaux ferroviaires devraient être utilisés davantage pour le transport de passagers. »
- Bureau national*
Porte-parole favorable : Bureau national
- C14** Paragraphe 284, ajouter un paragraphe :
- « Nous croyons que les infrastructures de transports et aéroportuaires doivent être gérées de façon décentralisée dans l'intérêt collectif, économique et industriel des régions qu'elles desservent. »
- Mirabel*
Porte-parole favorable: Grégory Lancop, Mirabel
- C21** Paragraphe 291, ajouter un paragraphe :
- « Il doit être interdit aux banques d'investir dans des actions d'entreprises ne respectant pas les valeurs écologiques et sociales des traités signés par le Canada, notamment en ce qui concerne les subventions aux énergies fossiles. »
- Alfred-Pellan*
Porte-parole favorable: Alfred-Pellan
- C31** Paragraphe 296, ajouter un paragraphe :
- « Nous soutenons le recyclage et le compostage, et en dernier recours la valorisation énergétique. Nous souhaitons réduire le gaspillage de ressources, la quantité de déchets émis et leur toxicité. Nous nous opposons à la production d'objets à usage unique sauf dans les cas où il est nécessaire d'en produire, par exemple en médecine. »
- Richmond—Arthabaska*
Porte-parole favorable: Jacob Murray, Québec
Porte-parole défavorable: Anne-Claude Bossé, Beloeil—Chambly

C36 Paragraphe 303, ajouter un paragraphe :

« Nous proposons de créer un sommet québécois sur la lutte et l'adaptation aux dérèglements climatiques, qui regrouperait l'ensemble des acteurs des milieux politiques, économiques, sociaux et écologiques, afin d'utiliser dès maintenant les ressources qui sont à notre disposition pour y faire face, considérant que les cibles de réduction des gaz à effet de serre ne seront pas atteintes et que les répercussions des dérèglements climatiques sont actuelles et futures. »

Laurentides—Labelle

Porte-parole favorable: Sylvie Gagnon, Laurentides—Labelle

Porte-parole défavorable: Jean Cloutier, Portneuf—Jacques-Cartier

C22 Paragraphe 293, ajouter une expression après « richesse » :

« de la biodiversité »

Rivière-du-Nord

Porte-parole favorable: Philip Lapalme, Rivière-du-Nord

COMMISSION D

D7 Paragraphe 99, ajouter un paragraphe :

« Nous soutenons l'abaissement du droit de vote à l'âge de seize (16) ans. »

Berthier—Maskinongé

Porte-parole favorable : Victor Legault, FJBQ

D37 Paragraphe 208, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons que la dépendance aux drogues est un problème de santé publique, et non de criminalité, et que la stigmatisation contribue à aggraver la situation actuelle, notamment en ce qui concerne la crise des opioïdes. Conséquemment, nous exigeons la décriminalisation de l'usage et de la possession pour consommation personnelle de toutes les drogues. »

Hochelaga

Porte-parole favorable : Simon Marchand, Hochelaga

D29 Paragraphe 199, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons que les lois sur le travail du sexe criminalisant l'achat de services sexuels ne garantissent pas le droit fondamental à la sécurité des travailleuses et travailleurs du sexe et que le gouvernement n'a jamais pris ses responsabilités à la suite du jugement Bedford. Nous exigeons donc que soit mise en place une commission fédérale qui fera une place à tous les intervenants pour discuter du travail du sexe et de la meilleure manière de légiférer pour garantir le droit à la sécurité de tous et chacun, suivant le modèle des consultations menées au Québec autour de l'aide médicale à mourir. »

Hochelaga

Porte-parole favorable : Simon Marchand, Hochelaga

D31 Paragraphe 202, remplacer le paragraphe par

« Nous croyons que le logement est un droit fondamental et que l'État doit en faire davantage pour garantir un accès au logement à toute la population. Nous considérons le droit au logement comme le droit d'habiter de façon décente plutôt que le droit d'accéder à la propriété, qui n'implique aucun engagement de l'État envers ses citoyens. Nous croyons en un modèle universel qui renforce l'accessibilité au logement social abordable et communautaire en incluant des logements à haut seuil d'acceptabilité. Nous croyons aussi qu'il faut assurer l'accès à un logement accessible et adapté aux personnes qui ont un handicap. »

Saint-Hyacinthe—Bagot

Porte-parole favorable : Maude-Amélie Bérubé, Saint-Hyacinthe—Bagot

D5 Paragraphe 96, ajouter un paragraphe :

« Nous soutenons que toutes les lois votées démocratiquement à l'Assemblée nationale prévalent sur les lois votées par la Chambre des communes touchant exclusivement aux compétences du Québec. »

Bourassa

Porte-parole favorable : Victor Legault, FJBQ

D15 Paragraphe 106, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes en faveur de l'abolition du Sénat et du définancement, dans une perspective d'abolition, de la fonction de gouverneur général. »

Québec

Porte-parole favorable : Benoît Lemieux, Louis-Hébert

D20 Paragraphe 115, ajouter un paragraphe :

« Nous défendons également les revendications territoriales historiques du gouvernement du Québec, notamment en ce qui a trait au Labrador. »

Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

Porte-parole favorable : Jacques Binette, Honoré-Mercier

D17 Paragraphe 106, ajouter un paragraphe :

« Nous ne limiterons pas notre représentation des positions québécoises aux positions du gouvernement en place, mais représenterons les idées portées directement par une majorité de Québécois selon le nombre de votes exprimés lors de la dernière élection générale. »

Hochelaga

Porte-parole favorable : Simon Marchand, Hochelaga

D2 Paragraphe 71, remplacer le paragraphe par :

« Nous nous battons pour la liberté de presse et l'indépendance des journalistes en tout temps, quand l'intérêt du public est en jeu, nous appuyons le droit du public à une information complète, impartiale et rapide, autant en provenance des organismes de l'État que des entreprises privées. »

Laurier—Sainte-Marie

Porte-parole favorable : Micheline Tremblay, Laurier – Sainte-Marie

D12 Paragraphe 102, ajouter un paragraphe :

« Un Québec souverain aura besoin de toutes ses ressources humaines. Conséquemment les fonctionnaires fédéraux devraient pouvoir se joindre à la fonction publique du Québec. »

Gatineau

Porte-parole favorable : Catherine Bourgeois, Gatineau

D42 Paragraphe 318, ajouter un paragraphe :

« Nous nous dressons contre toute entrave à la politique internationale du Québec et à tout investissement fédéral qui aurait pour effet de miner l'action internationale du Québec et son image à l'étranger. »

Montarville

Porte-parole favorable : Adam Wreszien, Montarville

D8 Paragraphe 99, ajouter un paragraphe :

« Tout redécoupage électoral doit être d’abord basé sur les communautés d’intérêts et non pas simplement sur le nombre d’électeurs. »

Chicoutimi—Le Fjord

*Porte-parole favorable : Dorothée Leblanc, Avignon—La Mitis—
Matane—Matapédia*

D10 Paragraphe 100, ajouter un paragraphe :

« Nous rejetons les dérives judiciaires de la Cour suprême du Canada lorsqu’elles touchent aux compétences exclusives du Québec. Seule la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et s’imposer au Québec. Nous soutenons la souveraineté parlementaire du Québec. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Victor Legault, Forum jeunesse

D27 Paragraphe 199, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que le Québec peut se doter de forces de protection civiles québécoises destinées à être mobilisées en cas de crises, notamment lors de troubles sociaux et politiques, de catastrophes naturelles, de crise sanitaire ou de santé publique sur le territoire national québécois, et déployées en cas de catastrophes ou de situation militaire et géopolitique grave. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Yegor Komarov, FJBQ

D11 Paragraphe 100, ajouter un paragraphe :

« Nous demandons que la nomination des juges exerçant sur le territoire québécois soit faite par Québec. »

Bureau national

Porte-parole favorable : Victor Legault, Forum jeunesse

D4 Paragraphe 72, ajouter un paragraphe :

« Nous considérons que le Québec doit être un chef de file dans le domaine de l'intelligence artificielle éthique et de l'informatique quantique éthique. »

Trois-Rivières

Porte-parole favorable : René Villemure, Trois-Rivières

D19 Paragraphe 114, ajouter un paragraphe :

« Nous nous opposons à toute démarche politique visant à contester nos lois et dénigrer nos choix, nos valeurs et notre modèle de société. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Loïc Nadeau, FJBQ

D3 Paragraphe 72, ajouter un paragraphe :

« Nous considérons que le Québec doit être un chef de file en matière de protection de la vie privée en contribuant à la création d'un environnement légal et social qui favorisera le partage des informations tout en protégeant la liberté des citoyens. »

Trois-Rivières

Porte-parole favorable : René Villemure, Trois-Rivières

D9 Paragraphe 100, ajouter une expression après « monarchie » :

« , tout ce qui en découle »

LaSalle—Émard—Verdun

Porte-parole favorable : André Julien, LaSalle—Émard—Verdun

D28 Paragraphe 199, ajouter un paragraphe :

« Nous constatons que notre spécificité identitaire nous rend vulnérables à l'influence étrangère en matière de culture, de langue et de laïcité de l'État. Nous croyons que Québec doit pouvoir détenir l'entière responsabilité des institutions lui permettant de se renseigner concernant ses enjeux spécifiques culturels, démocratiques et sociaux et de pouvoir contrer toute forme d'ingérence. Nous croyons que tous services de renseignements servent d'abord les intérêts nationaux. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Yegor Komarov, FJBQ

D16 Paragraphe 106, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes convaincus de la pertinence de la clause dérogatoire inscrite à l'article 33 de la charte canadienne, ainsi que de la possibilité de son utilisation préventive. »

Brome—Missisquoi

Porte-parole favorable : Brome—Missisquoi

D1 Paragraphe 67, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« Cependant, nous affirmons que la liberté individuelle s'arrête où la liberté collective (la société) commence. »

Hull—Aylmer

Porte-parole favorable : Hull—Aylmer

Porte-parole défavorable : Carole Duchesne, Shefford

D14 Paragraphe 105, remplacer le titre (intitulé) « La voix des Québécois » par :

« La voix des Québécoises et des Québécois »

Gatineau

Porte-parole favorable : Catherine Bourgeois, Gatineau

D21 Paragraphe 117, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« dans l'esprit de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones »

Beauport—Limoilou

Porte-parole favorable : Beauport—Limoilou

D36 Paragraphe 203, ajouter un paragraphe :

« Nous concevons que le volume d'immigration, excluant les réfugiés, a un effet sur la qualité et la quantité de logements, le prix des terres et, plus largement, la protection de notre territoire. Nous concevons que pour bien accueillir les nouveaux arrivants, excluant les réfugiés, il faut respecter la capacité d'accueil et d'intégration du Québec. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Mishka Caldwell-Pichette, Forum jeunesse

D45 Paragraphe 330, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons le rôle majeur que le Québec est appelé à jouer pour assurer la pérennité de la Francophonie. »

Repentigny

Porte-parole favorable : Repentigny

- D47** Paragraphe 337, ajouter un paragraphe :
- « Nous favorisons et priorisons l’octroi de grands événements sportifs aux pays qui respectent les droits internationaux de la personne prévus à la Déclaration universelle des droits de l’Homme. »
- Lac-Saint-Jean*
Porte-parole favorable : Lac-Saint-Jean
- D46** Paragraphe 335, ajouter une expression à la fin du paragraphe :
- « notamment économique, en contribuant particulièrement à l’émergence du continent africain, en l’aidant à se doter d’institutions d’épargnes collectives inspirées du modèle québécois. »
- Trois-Rivières*
Porte-parole favorable : René Villemure, Trois-Rivières
- D25** Paragraphe 194, ajouter un paragraphe :
- « Nous sommes en faveur de mesures visant la réduction des inégalités économiques et sociales. »
- Sherbrooke*
Porte-parole favorable : Claude Forgues, Sherbrooke
- D34** Paragraphe 203, ajouter une expression après « propriétés » :
- « individuelles et collectives »
- Sherbrooke*
Porte-parole favorable : Claude Forgues, Sherbrooke
- D44** Paragraphe 324, ajouter une expression après « négocie » :
- « de nation à nation. »
- Jonquière*
Porte-parole favorable : Jonquière

- D22** Paragraphe 122, ajouter une expression à la fin du paragraphe :
- « tout en demeurant disponibles, à leurs demandes, à les soutenir dans leur prise en charge. »
- Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou*
Porte-parole favorable : Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou
- D35** Paragraphe 203, ajouter un paragraphe :
- « Nous croyons en un modèle qui rend le logement social et communautaire accessible permettant à tous les ménages d’avoir droit d’accès à un logement décent. »
- Commission politique*
Porte-parole favorable : Commission politique
- D33** Paragraphe 203, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :
- « Nous soutenons également le développement d’une forme originale de propriétés de logements que sont les coopératives d’habitation. »
- Gatineau*
Porte-parole favorable : Catherine Bourgeois, Gatineau
- D40** Paragraphe 317, ajouter une expression à la fin du paragraphe :
- « , comme le sont l’Écosse, la Martinique et la Guadeloupe. »
- La Pointe-de-l’Île*
Porte-parole favorable : La Pointe-de-l’Île
- D30** Paragraphe 200, retrancher l’expression :
- « notamment les filles et les femmes »
- Repentigny*
Porte-parole favorable : Lisette Benoit, Repentigny

D32 Paragraphe 202, ajouter un mot après « accès au logement » :

« abordable »

Thérèse-De Blainville

Porte-parole favorable : Frédéric Labelle, Thérèse-De Blainville

D6 Paragraphe 99, ajouter une expression après « une approche inclusive et positive » :

« qui tient compte du nouvel environnement numérique. »

Rivière-du-Nord

Porte-parole favorable : Geoffroi Garon-Épaule, Rivière-du-Nord

COMMISSION E

E45 Paragraphe 250, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« À cet effet, nous croyons que le gouvernement du Québec devrait avoir compétence exclusive sur le financement alloué à la recherche effectuée dans les universités et les institutions siégeant au Québec. »

Commission politique

Porte-parole favorable : Michel Forget

Porte-parole défavorable : Guy Chevrette

E35 Paragraphe 232, remplacer le paragraphe par :

« Nous croyons que les travailleurs frappés par la maladie doivent être soutenus de façon équitable jusqu'à leur guérison en bonifiant de façon substantielle la durée et le montant du régime canadien de l'assurance-emploi maladie. Nous militons fermement pour un programme d'assurance-emploi maladie jusqu'à 52 semaines. »

Portneuf—Jacques-Cartier et

Rimouski—Neigette—Témiscouata—Les Basques

Porte-parole favorable : François Morin

Porte-parole favorable et intervenant : Louis Sansfaçon

E40 Paragraphe 241, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« Conséquemment, nous nous opposons à toute disposition érigeant la souveraineté des multinationales au-dessus des droits démocratiques des nations sous couvert de protection des investisseurs étrangers. »

Saint-Hyacinthe—Bagot

Porte-parole favorable: Simon-Pierre Savard Tremblay

E6 Paragraphe 138, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« ainsi que l’acquisition de nos terres agricoles pour une utilisation autre que l’agriculture dans un but spéculatif. »

Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou et Estrie

Porte-parole favorable : Marc Bernier

E13 Paragraphe 149, remplacer le paragraphe par :

« Nous soulignons qu’il faut relier et revaloriser nos régions, tant pour les gens qui souhaitent s’y rendre que pour ceux qui y vivent, ainsi que pour favoriser le développement économique durable. Nous soutenons le transport collectif intermunicipal et interrégional, notamment par le soutien au transport aérien régional et aux aéroports régionaux, de même que par une offre de transport structurant efficace, accessible et universel. Nous soutenons le développement d’un réseau de transport à grande vitesse afin de relier les différents pôles urbains entre eux. Nous souhaitons faciliter les déplacements des Québécois, augmenter le tourisme régional et réduire l’utilisation de l’automobile. »

Trois-Rivières

Porte-parole favorable : Francis-Paul Gélinas

E3 Paragraphe 137, remplacer le paragraphe par :

« Nous soutenons notre agriculture à échelle humaine et durable et misant sur les circuits courts, notamment grâce à la remise en culture des terres agricoles dévalorisées, à la gestion de l’offre, ses produits locaux de qualité et son rôle de moteur pour les régions agricoles. »

Abitibi—Témiscamingue

Porte-parole favorable : Sébastien Lemire

E9 Paragraphe 142, ajouter un paragraphe :

« À l’instar du domaine agricole, nous considérons que l’industrie de la pêche et de la mariculture revêt un caractère primordial pour les régions de l’Est du Québec. Les pêcheries sont un moteur économique essentiel pour le grand secteur du Québec maritime, que ce soit pour les travailleurs et les travailleuses de la mer – en mer, en usine, en restauration – ou pour l’exportation des produits de la mer vers les consommateurs québécois ou étrangers qui recherchent des produits de qualité. Nous appuyons les efforts consentis par l’ensemble des producteurs pour assurer une pêche durable. »

Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine

Porte-parole favorable : Jeannine Richard

E48 Paragraphe 261, ajouter un paragraphe :

« Nous reconnaissons l’importance du contrôle des frontières et le respect des lois frontalières afin de préserver la souveraineté de notre territoire. Nous croyons que le Québec devrait avoir les pleins pouvoirs et les transferts de ressources humaines et financières en matière de gestion frontalière. »

Rivière-des-Mille-Îles

Porte-parole favorable : Jean-Denis Garon

E1 Paragraphe 134, remplacer un paragraphe :

« Nous pensons qu’il faut offrir davantage d’incitatifs, d’opportunités d’avenir inspirantes et lucratives pour la relève agricole, mais aussi pour les jeunes qui grandissent en région, les personnes immigrantes et les nouveaux Québécois et Québécoises qui les choisissent. »

Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou,

Abitibi—Témiscamingue, Beauce et Estrie

Porte-parole favorable : Charles-Étienne Danis

- E36** Paragraphe 232, ajouter un paragraphe:
- « Nous croyons nécessaire de réformer la Loi sur la concurrence afin d’empêcher les hausses de prix abusives résultant du pouvoir de monopole des entreprises et ainsi de protéger les consommateurs. »
- Terrebonne*
Porte-parole favorable : Valérie Gobeil
- E7** Paragraphe 139, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :
- « Ce partenariat doit se refléter dans la relation entre l’État et les producteurs par la reconnaissance concrète des bonnes pratiques environnementales et des gestes innovants. »
- Berthier—Maskinongé, Estrie et Mégantic—L’Érable*
Porte-parole favorable : Éric Drouin-Laurendeau
- E10** Paragraphe 144, ajouter un paragraphe :
- « Nous considérons que le secteur des pêches représente une activité essentielle pour l’Est-du-Québec et qu’il faut veiller à sa pérennité, particulièrement en épaulant les artisans de la pêche qui font trop souvent les frais de décisions mal réfléchies par Pêches et Océans Canada, ainsi qu’en assurant une surveillance accrue de nos eaux et de nos ressources, tout en réclamant la juridiction exclusive des pêches. »
- Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia*
Porte-parole favorable : Pierre Langlois
- E25** Paragraphe 220, ajouter un paragraphe :
- « Nous reconnaissons que les régions éloignées ont des particularités qui leur sont propres en ce qui a trait à l’assurance-emploi et qu’une réforme urgente du système doit prendre en compte ces caractéristiques pour répondre aux besoins de ces régions. »
- Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia et
Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine*
Porte-parole favorable : Pierre Langlois

- E5** Paragraphe 137, ajouter une phrase à la fin du paragraphe:
- « Nous favoriserons les circuits courts et l'augmentation de la capacité de transformation régionale, en particulier l'abattage. »
- Berthier—Maskinongé et Estrie*
Porte-parole favorable : Éric-Drouin Laurendeau
- E46** Paragraphe 252, ajouter une phrase après « entreprises innovantes » :
- « , travaillant en français et respectant la Charte québécoise de la langue française, »
- Laurier—Sainte-Marie*
Porte-parole favorable : Yvon Lebeau
- E47** Paragraphe 253, remplacer l'expression « fédération canadienne » par :
- « régime canadien »
- Saint-Hyacinthe—Bagot*
Porte-parole favorable : Simon-Pierre Savard-Tremblay
- E8** Paragraphe 141, remplacer le paragraphe par :
- « Nous voulons savoir ce qu'il y a dans nos assiettes. Par conséquent, nous souhaitons mettre en place des mesures de traçabilité des produits bien identifiées sur les emballages. »
- Lac-Saint-Jean*
Porte-parole favorable : Bernard Généreux

E14 Paragraphe 149, ajouter un paragraphe :

« Nous souhaitons améliorer l’offre de transport maritime pour les personnes et les marchandises afin de développer l’utilisation de notre route bleue, le fleuve Saint-Laurent. D’une manière écologique et durable.»

Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine

Porte-parole favorable : Jeannine Richard

E21 Paragraphe 158, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons que l’entièreté du territoire du Québec est en soi un territoire national aux Québécoises et aux Québécois. Par conséquent, toute acquisition d’une parcelle du Québec par le gouvernement du Canada ne devrait être accordée qu’à la suite d’une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

Terrebonne

Porte-parole favorable : Valérie Gobeil

Porte-parole défavorable : Simon-Pierre Dupuis

E41 Paragraphe 241, ajouter un paragraphe :

« Nous nous engageons à protéger la propriété québécoise des ressources naturelles. »

Chicoutimi—Le Fjord

Porte-parole favorable : Sébastien Lemire

Porte-parole défavorable : Guy Chevette

E15 Paragraphe 152, ajouter un paragraphe :

« Nous considérons que les régions limitrophes au golfe et à l'estuaire du Saint-Laurent sont particulièrement fragilisées par les aléas des changements climatiques et que le gouvernement fédéral a le devoir de protéger les populations touchées en allouant les budgets nécessaires pour ce faire aux instances locales et régionales. En allouant les budgets nécessaires pour ce faire au Gouvernement du Québec. »

Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia

Porte-parole favorable : Pierre Gélinas

E19 Paragraphe 157, ajouter un paragraphe :

« Nous sommes en faveur de la résilience et de l'indépendance alimentaire de nos communautés et encourageons toute mesure visant à accroître la présence dans nos assiettes des produits pêchés dans le St-Laurent. »

Rimouski—Neigette—Témiscouata—Les Basques

Porte-parole favorable : François Morin

E4 Paragraphe 137, ajouter une expression après « Nous soutenons notre agriculture » :

« et notre foresterie publique et privée »

Shefford

Porte-parole favorable : David Drouin

E11 Paragraphe 144, remplacer le paragraphe :

« Nous défendons bec et ongles les industries saisonnières comme le tourisme, la pêche et la foresterie tant en forêt publique que privée. »

Shefford

Porte-parole favorable : Andréanne Larouche

E20 Paragraphe 158, ajouter un paragraphe :

« Nous croyons qu'il est essentiel de valoriser la pleine occupation du territoire du Québec. Nous devons donc encourager par des mesures incitatives sérieuses tous les Québécois à habiter et à protéger l'ensemble du territoire québécois, cela passe par un réel effort de décentralisation de l'administration publique. »

Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia
Porte-parole favorable : Pierre Langlois

E2 Paragraphe 136, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :

« et nous assurerons des conditions saines et avantageuses pour nos producteurs agricoles et nos transformateurs, entre autres par un accès à la main-d'oeuvre. »

Berthier—Maskinongé,
Commission des circonscriptions éloignées et Estrie
Porte-parole favorable: Éric-Drouin Laurendeau

E18 Paragraphe 155, retrancher la phrase :

« et le fédéral étant entre incompétent et hypocrite en de telles matières »

Capitale nationale et Compton—Stanstead
Porte-Parole favorable : Jean-Philippe Rodier
Porte-parole défavorable : Marco Lecompte

E34 Paragraphe 230, ajouter un paragraphe :

« Nous souhaitons notamment améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et favoriser leur inclusion en matière d'insertion professionnelle et sociale. »

Rimouski—Neigette—Témiscouata—Les Basques
Porte-parole favorable : François Morin

E37 Paragraphe 236, ajouter une phrase :

« A cet effet, il faut rapprocher la gestion de la voie maritime aux besoins des Québécoises et des Québécois en incluant des représentants citoyens dans le modèle de gouvernance de la Corporation de gestion de la voie maritime. »

Salaberry—Suroît

Porte-parole favorable : Guy Prévost

E43 Paragraphe 245, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« Nous soutenons activement le secteur coopératif de son économie dont le dynamisme contribue à la création et au partage de la richesse au sein de nos collectivités dans toutes les régions du Québec ».

Gatineau

Porte-parole favorable : Albert Mallette

E12 Paragraphe 145, remplacer le paragraphe par :

« Nous nous enthousiasmons devant le développement d'initiatives culturelles hors des grands centres, par exemple les festivals en région qui offrent chacun aux Québécoises et aux Québécois une expérience aussi unique qu'inoubliable. Nous reconnaissons également l'importance historique des associations locales, par exemple les cercles des fermières, dont la contribution au développement des régions est incontestable. »

Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

Porte-parole favorable : Guillaume St-Jean

E26 Paragraphe 221, ajouter une expression après « secteur des arts » :

« , et des sports »

Abitibi—Témiscamingue

Porte-parole favorable : Sébastien Lemire

Porte-parole défavorable : Martin Bouchard

- E28** Paragraphe 221, ajouter un paragraphe :
- « Nous nous opposons au travail forcé, aux abus physiques et sexuels dans tous les milieux de travail. »
- Longueuil—Saint-Hubert*
Porte-parole favorable : Florence Racicot
- E30** Paragraphe 222, ajouter une phrase à la fin du paragraphe :
- « notamment au niveau de leur rémunération et de leurs conditions d’hébergement près de leur lieu de travail. »
- Estrie*
Porte-parole favorable : Andréanne Larouche
- E16** Paragraphe 153, intercaler une phrase après « transformation au Québec » :
- « et prioritairement dans ses régions »
- Abitibi—Témiscamingue*
Porte-parole favorable : Charles-Étienne Danis
- E23** Paragraphe 209, remplacer le titre (intitulé) par :
- « Travailleurs »
- Bureau national*
Porte-parole favorable : Jean-Denis Garon
- E31** Paragraphe 224, remplacer l'expression « des travailleurs » par :
- « des citoyens à part entière »
- Rivière-du-Nord*
Porte-parole favorable : Carole Ouellet

E32 Paragraphe 224, remplacer l'expression « les années de dévouements » par :

« les années de dévouement dans leur vie active et/ou de retraités »

Shefford

Porte-parole favorable : Andrée Larouche

E39 Paragraphe 241, ajouter un mot après « environnementale » :

« et énergétique. »

La Prairie

Porte-parole favorable : Richard Fradette

E42 Paragraphe 245, ajouter une expression à la fin du paragraphe :

« , en utilisant tous nos leviers économiques disponibles afin de soutenir les projets et les initiatives locales. »

Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix

Porte-parole favorable : Jean-Philippe Rodier

E44 Paragraphe 249, ajouter une expression après « économie sociale » :

« ...organismes à but non lucratif et entrepreneuriat collectif

Estrie

Porte-parole favorable : David Drouin

E29 Paragraphe 222, remplacer le paragraphe par :

« Nous reconnaissons que les travailleurs étrangers permanents ou temporaires ont les mêmes droits que les citoyens canadiens, mis à part le droit de vote. Nous croyons que les travailleurs étrangers méritent la dignité et le respect, comme tout le monde. »

Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

Porte-parole favorable : Guillaume St-Jean

Porte-parole défavorable : Bernard Généreux

- E17** Paragraphe 155, ajouter une expression à la fin du paragraphe :
« à l'égard de la gestion de ses ressources. »

Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix
Porte-parole favorable : Jean-Philippe Rodier
Porte-parole défavorable : Guillaume St-Jean

- E27** « D'ici l'atteinte de l'objectif fondamental de devenir un pays, nous considérons la protection des emplois des entrepreneurs et des travailleurs de la construction et des autres secteurs d'activités, opérant au Québec et dans les provinces canadiennes afin qu'ils puissent poursuivre financièrement, et de manière pérenne, leurs activités. »

Hull—Aylmer
Porte-parole favorable : Marc-Antoine Lecompte
Porte-parole défavorable : Valérie Gobeil

- E38** Paragraphe 240, ajouter une phrase après « transition écologique » :
« et énergétique »

La Prairie
Porte-parole favorable : Richard Fradette

COMMISSION F

- F1** Article 1.1, remplacer l'expression « seize (16) ans » par :
« quatorze (14) ans »

*Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères
Porte-parole favorable : Emmanuel Morin, Pierre Boucher—Les
Patriote—Verchères*

- F3** Article 1.4, remplacer la dernière phrase par :
« Pour exercer son droit de vote à une assemblée d'investiture, un
membre devra s'identifier selon les modalités entérinées par le Bureau
national. »

*Bureau national
Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national*

- F6** Article 2.7.3, retrancher l'expression :
« ainsi qu'au Congrès régional »

*Bureau national
Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national*

- F7** Article 2.8.2, remplacer l'expression « d'au moins huit (8) personnes dont
» par :
« des personnes suivantes dont »

*Commission des circonscriptions éloignées
Porte-parole favorable : Guillaume Paquet, Commission des
circonscriptions éloignée*

- F8** Article 3.3.6, ajouter un article :
- « Lors de la convocation d'un conseil régional, s'il y a lieu, il doit y avoir avis par courriel aux membres de la région de l'élection de la présidence régionale lors de cette rencontre. »
- Bureau national*
Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national
- F9** Article 4.2.1 c), remplacer le paragraphe par :
- « Contribuer à la préparation de la proposition principale d'amendement au programme ainsi qu'à la plateforme électorale. »
- Commission politique*
Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national
- F10** Article 4.4.3, ajouter une expression après « ses membres » :
- « et les membres, approuvé par la présidence de la circonscription, des associations de circonscriptions répondant à l'article 4.4. »
- Commission des circonscriptions éloignées*
Porte-parole favorable : Guillaume Paquet, Bureau national
- F11** Article 4.4, ajouter un chapitre :
- « 4.5 Commission des aînées
4.5.1 La Commission des aînées a pour mandat de :
- a) Informer et conseiller le parti sur toutes questions relatives aux aînés ;
 - b) Faire rapport de ses activités au Conseil général et au Congrès national ;
 - c) Diffuser les valeurs et les idées du parti auprès des aînées ; »
- Drummond*
Porte-parole favorable : Gabriel Serana, Drummond

F12 Article 8.1, retrancher le chapitre :

« 8.1 Comité de surveillance des finances »

Bureau national

Porte-parole favorable : Paule Crête, Bureau national

MANDATS À L'AILE PARLEMENTAIRE ET AUX INSTANCES

M1 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois propose des mesures incitatives pour que les étudiants étrangers choisissent de s'établir dans les régions éloignées. »

Manicouagan

Porte-parole favorable : Édouard Lévesque, Manicouagan

M7 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois effectue une étude pour déterminer le rôle du fédéral dans les représentations culturelles et artistiques qui semblent de plus en plus en anglais à Montréal et ailleurs au Québec. »

La Pointe-de-l'Île

Porte-parole favorable : Manon Boivin, La Pointe-de-l'Île

M8 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois agisse afin que la Loi sur les langues officielles du Canada ne s'applique pas au Québec qui détient seul la légitimité dans le développement et le déploiement d'une politique linguistique sur son territoire, et afin que la Loi sur les langues officielles ait pour mandat la protection et la promotion des communautés francophones hors-Québec et acadiennes. »

Bureau national

Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national

M9 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois présente un projet de loi visant à obliger les banques et les autres institutions financières à déclarer tout investissement dans des entreprises de recherche et d'exploitation des énergies fossiles à l'ACFC (agence de la consommation en matière financière du Canada) ainsi qu'aux surintendants des institutions financières; et que ces déclarations soient rendues publiques. »

Bureau national

Porte-parole favorable : Guillaume Paquet, Bureau national

M10 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois s'oppose à toute subvention directe ou indirecte et crédits d'impôt aux compagnies pétrolières et d'énergies fossiles. »

Bureau national

Porte-parole favorable : Guillaume Paquet, Bureau national

M11 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois continue de soutenir le secteur du livre, notamment en exigeant l'abolition de la TPS sur les livres et le renforcement du droit d'auteur. »

Thérèse-De Blainville

Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national

M12 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois demande que l'entente sur les tiers pays sûrs soit amendée afin d'interdire les accès irréguliers au territoire canadien et ce par respect pour ceux qui intègrent notre société par les voies légales. »

Beauport—Limoilou

Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national

M13 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois continue de réclamer que le Code canadien du travail soit amendé afin de protéger les travailleuses pendant toute la durée de leur grossesse et de l'allaitement. »

*Charlesbourg—Haute-Saint-Charles
Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national*

M14 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois propose des mesures d'allégement fiscal pour les travailleurs âgés retraités ou qui atteignent l'âge de la retraite qui souhaitent demeurer sur le marché de l'emploi ou le réintégrer. »

*Manicouagan
Porte-parole favorable : Edouard Lévesque, Manicouagan*

M15 Aile parlementaire

« Nous mandatons l'aile parlementaire de veiller à la protection en ligne des enfants et de lutter contre la traite d'êtres humains et la marchandisation du corps, contre la violence et les stéréotypes encourageant la violence envers les femmes et pour la protection des mineurs des dangers de la pornographie et des risques d'abus sexuels. »

*Forum jeunesse
Porte-parole favorable : Rose Lessard, Forum jeunesse*

M16 Aile parlementaire

« Nous mandatons l'aile parlementaire d'adopter des politiques visant à décriminaliser la possession simple des drogues illégales. Nous croyons que la toxicomanie, au même titre que d'autres dépendances, est d'abord et avant tout un enjeu de santé publique et non de criminalité. Nous souhaitons donner à Québec les moyens d'agir en termes de santé et de combattre la toxicomanie en favorisant la prévention et la réhabilitation. Nous demandons d'avoir le financement nécessaire en matière de santé publique pour arriver à ces fins. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Marianne Lafleur, Forum jeunesse

M18 Aile parlementaire

« Que l'aile parlementaire du Bloc Québécois demande une expertise pour évaluer l'impact actuel de l'ensemble des opérations de la Chambre des communes en termes d'émission de GES, fixe des objectifs de réductions des émissions pour la Chambre des communes comparable à ceux fixés pour tous et propose la mise en place d'un comité de la Chambre des Communes ayant pour mandat d'analyser les options de fonctionnement possible et de proposer des changements à ce fonctionnement pour arriver à atteindre les cibles fixées. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Marc Dean, Capitale-Nationale

M19 Aile parlementaire et Bureau national

« Nous mandatons le Bloc Québécois à continuellement, de façon importante, faire la promotion de l'indépendance du Québec, qu'ils allouent les ressources nécessaires à cet objectif national. »

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Félix Trudeau-St-Cerny, Montérégie-Est

MANDATS À L'AILE PARLEMENTAIRE ET AUX INSTANCES

M20 Aile parlementaire et Bureau national

« Que le Bloc Québécois s’engage à créer des liens et à renforcer ceux qu’il a tissés avec des alliés internationaux par le moyen d’une stratégie de diplomatie bloquiste de promotion du Québec et de son indépendance. »

Manicouagan

Porte-parole favorable : Édouard, Lévesque, Manicouagan

M21 Bureau national

« Que le Bloc Québécois s’engage à organiser annuellement un colloque, sur un enjeu de société, afin de promouvoir et permettre le rayonnement des politiques du parti auprès des citoyens. »

Drummond

Porte-parole favorable : Gabriel Serena-Belisle, Drummond

M22 Bureau national

« Que le Bloc Québécois étudie la pertinence de favoriser la représentation de toutes les circonscriptions du Québec en permettant que les militants des circonscriptions des régions éloignées, qu’ils soient délégués ou observateurs, soient autorisés, sous certaines conditions, à participer aux Conseils généraux et aux Congrès nationaux en mode virtuel. »

Manicouagan

Porte-parole favorable : Édouard, Lévesque, Manicouagan

PROPOSITIONS D'URGENCE

U1 Droit à l'avortement

Les derniers jugements des différentes cours américaines au sujet de la restriction du droit à l'avortement, de même que différents projets de loi déposés à la Chambre des communes par des députés du Parti conservateur du Canada ébranlent les acquis du droit à l'avortement des femmes au Canada. Ainsi, il est proposé que le Congrès réitère l'appui inconditionnel au droit des femmes aux soins de santé sexuels, notamment l'accès à l'avortement sécuritaire.

Shefford

Porte-parole favorable : Marianne Lafleur, Forum jeunesse

U2 Century Initiative

L'annonce du gouvernement fédéral de son objectif d'atteindre les 100 millions d'habitants d'ici 2100, aurait pour effet de réduire considérablement le poids politique du Québec en plus de mettre une pression énorme sur les différents services publics et la capacité du Québec à bien intégrer ces derniers. Ainsi, il est proposé que le Congrès condamne l'objectif unilatéral du gouvernement fédéral, et qu'il donne le mandat à l'aile parlementaire de poursuivre son travail de dénonciation et de sensibilisation auprès de la population sur les effets réels de cette initiative.

Lac-Saint-Jean

Porte-parole favorable : Paul Crête, Bureau national

U3 Diane Dufresne

Suite à la récente annonce de l'intronisation de la chanteuse québécoise Diane Dufresne au panthéon de la musique canadienne, il est proposé que le Congrès souligne l'apport important de Madame Dufresne à la nation québécoise et qu'il reconnaisse son statut d'ambassadrice de la langue française et de la culture québécoise.

Laurentides—Labelle

Porte-parole favorable : Alan Lemieux, Beloeil—Chambly

- U4** Que le congrès rende hommage à l'historien Frédéric Bastien, décédé subitement cette semaine, auteur de La Bataille de Londres et la source de plusieurs autres batailles visant à protéger et défendre le Québec. Nous offrons à son épouse et à ses jeunes enfants, nos sincères condoléances.

Laurier—Sainte-Marie

Porte-parole favorable : Frédéric Burque, La Prairie

- U5** Compte tenu de la récente controverse à propos des heures du conte de Barbada de Barbade, il est attendu que le Bloc Québécois se positionne de manière ferme en défenseur de la communauté drag et LGBTQ+.

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Félix Trudeau-St-Cerny

- U6** Le Congrès du Bloc Québécois fait siennes les conclusions du 6e rapport du GIEC et condamne l'irresponsabilité du gouvernement libéral et mandate l'aile parlementaire afin qu'elle exige du gouvernement qu'il mette fin à tous les nouveaux investissements dans la recherche ou la production d'hydrocarbures sur l'ensemble du territoire canadien.

Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia et Forum jeunesse

*Porte-parole favorable : Kristina Michaud, Avignon—La Mitis—
Matane—Matapédia*

- U7** Le 24 avril dernier, on apprenait que l'État du Queensland, en Australie, allait procéder à la décriminalisation du travail du sexe suite à un examen historique du travail du sexe par la commission de réforme du droit de Queensland.

Compte tenu de cette nouvelle, nous mandatons l'aile parlementaire de défendre les droits de toute personne qui consent à vendre des services sexuels et qui exerce son agentivité personnelle. Nous souhaitons que le caucus se positionne en faveur de la décriminalisation complète du métier de travailleuse et travailleur du sexe et de l'achat de ces services à la suite d'un comité de consultation sur le sujet incluant des travailleuses et travailleurs du métier et divers organismes du domaine.

Forum jeunesse

Porte-parole favorable : Julie-Anne Cimon, Hochelaga

- U10** Que le Bloc Québécois appuie toute mesure favorisant le désenclavement de la Côte-Nord et la protection de la faune marine.

Manicouagan

Porte-parole favorable : Édouard Lévesque, Manicouagan